

9^{ème} Vide - Grenier à Waldolwisheim

Organisé par le



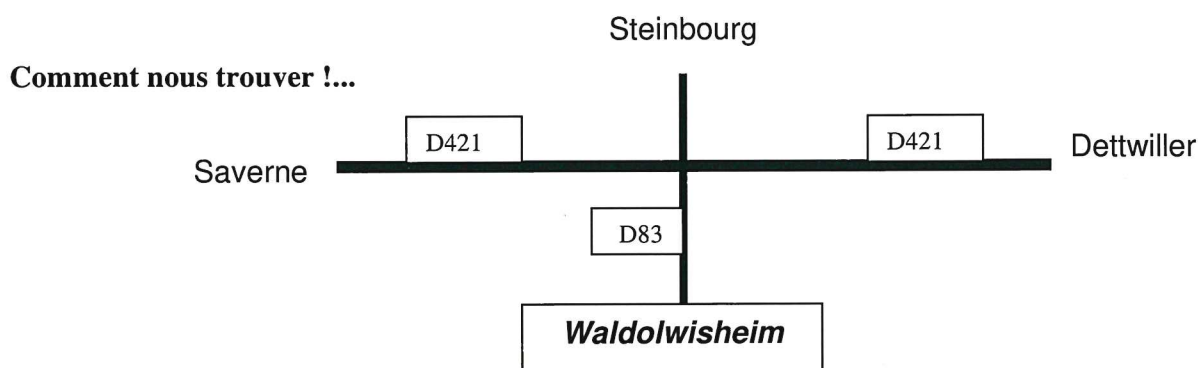
**FOOTBALL - CLUB
WALDOLWISHEIM**



Dimanche 22 mai 2022

De 8 h à 18 h
Au centre du village

**Grillades et petite restauration
sur place toute la journée**



Prix de la place : 12€ les 5 mètres + 2€ par mètre supplémentaire

Renseignements : ☎ 06 46 28 51 22

Ouvert aux : Artisans - Particuliers - Brocanteurs - Antiquaires
Règlement et bulletin d'inscription au dos de la feuille.

Informations :

- Mise en place de 6h00 à 8h00.
- Toute place non occupée après 8h00 sera redistribuée.
- Les emplacements doivent être libérés à 18h00 dans un parfait état de propreté.
- Votre numéro d'emplacement vous sera attribué le jour même. Pour éviter toute attente à l'entrée, veuillez retourner le talon ci-dessous dûment rempli avec votre règlement avant le 15 mai 2022.
- Le nom figurant sur cette réservation doit être le même que celui que vous annoncerez le 22 mai 2022.

Règlement du Vide-grenier du FC Waldolwisheim

1. La participation au Vide-grenier du FC Waldolwisheim revêt un caractère exceptionnel.
2. Le vide-grenier est réservé aux Artisans, Particuliers, Brocanteurs, Antiquaires sur justificatif de leur identité. La pièce d'identité produite doit correspondre au vendeur présent sur l'emplacement
- 3. Le vide-grenier est ouvert à condition de renvoyer le talon réponse totalement rempli et accompagné du paiement par chèque ou en espèces avant le 15 mai 2022.**
4. Toute réservation non accompagnée de son règlement ne sera pas prise en considération.
- 5. Le prix de la place est de 12€ par tranche de 5 mètres linéaires + 2€ le mètre linéaire supplémentaire.**
6. Les emplacements seront attribués dans l'ordre d'arrivée des règlements, dans la limite des emplacements disponibles.
7. Les stands de boissons et de restauration sont réservés aux organisateurs.
8. L'installation des stands se fera le 22 mai de 6h00 à 8h00. Ouverture de la vente à 8h00. Après 8h00 plus aucune voiture ne doit circuler dans les allées du vide-grenier.
9. Les emplacements non occupés à 8h00 seront redistribués.
10. Aucun remboursement ne se fera en cas de désistement.
- 11. Avant leur départ, les exposants doivent impérativement débarrasser leur emplacement de tout débris. Ce nettoyage ne doit pas se faire au détriment des emplacements voisins déjà libérés, ni au détriment des abords.**
12. Les exposants sont responsables de leur véhicule, du matériel, de leur stand de leurs marchandises ceci pour les dégâts qu'ils peuvent causer ou subir et des litiges qui peuvent en découler. En aucun cas le comité du FC Waldolwisheim ne peut se substituer à eux dans leurs responsabilités, ni intervenir pour arbitrer quelque différend que ce soit entre vendeurs et acheteurs.
13. Les pratiques suivantes sont rigoureusement interdites : sonorisation des stands, objets ou produits dangereux, objets ou produits réputés illicite, exposition ou vente d'animaux, mendicité, distribution de tracts ou prospectus sans autorisation.
14. Les animaux doivent être tenus en laisse
15. Chaque exposant aura pris connaissance du présent règlement et s'engage à le respecter.
16. En cas de non-respect de règlement, le FC Waldolwisheim sera seul juge pour prendre toutes dispositions et jusqu'à procéder à l'exclusion en cas de nécessité.



Bulletin d'inscription à envoyer : FC Waldolwisheim - 2 rue du stade - 67700 WALDOLWISHEIM

Le talon ci-dessous dûment rempli avec votre règlement par chèque à l'ordre du FC Waldolwisheim avant le 15 mai 2022.

Nom :	Prénom :
N° :	Code Postal :
Rue :	Ville :
N° ☎ fixe :	Vente effectuée par : (rayer les mentions inutile)
N° ☎ portable :	Particulier / Commerçant / artisan
Adresse mail :	
N° pièce d'identité :	N° carte professionnelle (pour pro) :
N° registre du commerce (pour pro) :	Nature du stand :
Nombre de mètres :	Ci-joint un règlement de : €
Observations :	

J'ai pris connaissance du règlement et je le respecterai

Date :	Signature :
--------	-------------